



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AUXERRE

ATTESTATION SUCCESSORALE DE BÉNÉFICIAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt six décembre.
Près le Tribunal de Grande Instance d'Auxerre,

Maître LAURENT DENIS, avocat associé membre de la Société Civile Professionnelle
dénommée " SELAS AVOCAT EN DROIT - Laurent DENIS Étienne G [REDACTED] - Charles
[REDACTED] Avocats-notaires associés titulaires d'un cabinet d'étude juridique à
VERSAILLES 78000, 4 quater rue de l'Ermitage, France.

A reçu le présent ACTE DE NOTORIÉTÉ SUCCESSORALE à la requête des comparants ci-après
nommés.

Lesquels déclarent:

Établir, conformément aux dispositions du Code civil, leurs qualités héréditaires après la mort
du DEFUNT, désigné ci-après.

Que l'on n'a pas inventé que l'état civil du DEFUNT, son régime matrimonial et ses
dispositions de dernière volonté, le cas échéant, son héritage, sont les suivants:

DEFUNT

(EFFACÉ)

Avis paru le 29 octobre 2016, Yonne (89)
Retrouvez tous les [avis de décès parus dans l'Yonne \(89\)](#)

L'YONNE
RÉPUBLICAINE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AUXERRE
1, place du palais de justice BP 39 89010 Auxerre Cedex
Tél. : 03 86 72 30 00 - Site web : www.cours-appel.justice.fr

(Feuille de signature jointe)
SIGNATURE D'APPROBATION

TGI D'AUXERRE

*Pôle des Activités
Économique et commerciale*

REPRESENTE PAR
DR. Madame Pascale C [REDACTED]



Suzanne Cillello
**TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE D'AUXERRE**
MME PASCALE C [REDACTED]
1ere Vice-présidente Pôle des
Activités économique et commerciale



**SERVICE DE LA TAXE
ET DES DEPENSES**
13 - 10 - 2022
BP 39 89010
AUXERRE CEDEX

SIGNÉ EN PRÉSENCE DE

Signature

Maître Laure B
Nom et Prénom

Signature

Maître Laurent DENIS
Nom et Prénom

Signature

Hélène BICHARD
Nom et Prénom

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AUXERRE
1, place du palais de justice BP 39 89010 Auxerre Cedex
Tél. : 03 86 72 30 00 - Site web : www.cours-appel.justice.fr

5) Mademoiselle Hélène BICHARD, joaillière - informaticienne
Demeurant à 500 Chem. d'Engance, 30000 Nîmes, France
Née à Nîmes, le 24 octobre 1986.

FILLEULE du DEFUNT [REDACTED]

DISPOSITIONS DE DERNIERES VOLONTES

Il résulte d'un compte rendu d'interrogation du fichier central des dispositions de dernières volontés en date du 24 décembre 2016, qu'il existe les dispositions à cause de mort du défunt ci-après relaté :

Au terme d'un testament dressé en la forme authentique en date à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89504), du 12 juillet 2016, qui a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt établi par maître DENIS Laurent, avocat à VERSAILLES-78000, ce jour, le DEFUNT a institué :

- Madame [REDACTED], légataire universel de l'universalité - des biens et droits mobiliers et immobiliers dépendant de sa succession,
- Madame [REDACTED] légataire universel de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers dépendant de sa succession.
- Monsieur [REDACTED] légataire universel de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers dépendant de sa succession,
- Madame [REDACTED] légataire universel de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers dépendant de sa succession.
- Madame Hélène BICHARD, légataire à Titre particulier de la somme de 55 000 000 € d'actions et droits mobiliers et immobiliers dépendant de sa succession.

Cette disposition est révélée par le fichier central des dispositions de dernières volontés.

(EFFACÉS : extraits complets d'actes de succession).